

Ecrit par le 17 décembre 2025

Test : la gendarmerie vous propose d'évaluer le risque cambriolage de votre domicile



Alors que de nombreux Français s'apprêtent à partir en vacances, la gendarmerie nationale propose de répondre à un test afin d'évaluer la vulnérabilité de son domicile contre le cambriolage. En 20 questions concrètes, le site <u>referentsurete.fr</u> permet aux particuliers d'évaluer rapidement leur risque d'effraction sur une échelle de 0 à 50 (50 étant le risque maximum).

« Un cambriolage dure le plus souvent moins de 10 minutes, explique la gendarmerie en préambule de <u>ce test</u>. Le cambrioleur cherche donc au domicile de ses victimes des points de faiblesses susceptibles de faciliter son action. Il est donc nécessaire de tenter de le dissuader d'agir ou de le ralentir au maximum s'il a débuté son acte de malveillance. Avec ce questionnaire interrogez-vous sur la vulnérabilité de votre habitation. »

Une fois le constat dressé sur la vulnérabilité de votre habitation vous pourrez ensuite télécharger <u>une</u> <u>plaquette d'information pour lutter contre les cambriolages</u>.

Le site propose également <u>d'autres fiches conseil pratiques</u> sur les clôtures, les portails, le vitrage, les portes, les serrures, les rideaux métalliques, les coffres forts et même les systèmes de protection de franchissement de véhicules.



Ecrit par le 17 décembre 2025

Cliquer ici pour réaliser le test : 'Mon domicile est-il exposé aux cambriolages ?'

Des conseils de prévention auprès des collectivités et des entreprises aussi

Le site <u>referentsurete.fr</u> ne s'adresse pas qu'aux particuliers puisqu'il propose également de nombreux conseils <u>aux entreprises</u> et <u>aux collectivités</u>.

Depuis 2007 les référents sûreté de la gendarmerie œuvrent dans l'accompagnement et le conseil de ces derniers afin d'améliorer leur protection. Diplômé en prévention technique de la malveillance et spécialisé dans le domaine de la vidéo protection, chaque militaire a une connaissance des modes opératoires de la délinquance permettant ainsi de mieux appréhender ce sujet.

Par ailleurs, si vous désirez qu'un référent sûreté intervienne sur un projet particulier (ESSP-Etude de sûreté et de sécurité publique-, audit, diagnostic, intervention publique...), vous pouvez solliciter par écrit celui de la gendarmerie en Vaucluse à l'adresse figurant en fin d'article. Dans ce cadre, il existe d'ailleurs un référent gendarmerie dans chaque département de France et de <u>la région Provence-Alpes-Côte</u> d'Azur.

L.G.

Contact : Cellule prévention technique de la malveillance de la gendarmerie nationale de Vaucluse. 20 boulevard Raspail. 84 000 Avignon. cptm.ggd84@gendarmerie.interieur.gouv.fr